

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Fondation Québec
Philanthrope**

États financiers
Au 31 décembre 2016

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fondation Québec Philanthrope,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION QUÉBEC PHILANTHROPE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Québec Philanthrope au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada

Le 3 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119066

Fondation Québec Philanthrope

BILAN

Au 31 décembre

2016

2015

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse (note 3)

1 562 191 \$ 1 273 199 \$

Créances (note 4)

204 395 1 421 592

Placements à la juste valeur échéant au cours
du prochain exercice (note 5)

44 679 24 293

1 811 265 2 719 084

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

46 374 845 40 868 788

VALEUR DE RACHAT DE POLICES D'ASSURANCE VIE (note 6)

213 228 130 051

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)

10 885 2 616

48 410 223 \$ 43 720 539 \$

Fondation Québec Philanthrope

BILAN (suite)
Au 31 décembre

2016

2015

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	49 822 \$	15 785 \$
Produits reportés	15 466	12 370
	65 288	28 155

ACTIF NET

Fonds philanthropiques affectés (annexe A)		
Capital (annexe B)	44 720 705	39 960 338
Montants distribuables	3 357 727	3 436 669
	48 078 432	43 397 007
Fonds d'administration		
Non affecté	255 618	292 761
Investi en immobilisations corporelles	10 885	2 616
	266 503	295 377
Total de l'actif net	48 344 935	43 692 384
	48 410 223 \$	43 720 539 \$

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation Québec Philanthrope

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2016 2015

	Fonds philanthropiques affectés (annexe A)	Fonds d'administration	Transactions interfonds	Total	Total
PRODUITS					
Dons	5 313 916 \$	26 564 \$	- \$	5 340 480 \$	4 140 388 \$
Produits de placements (note 12)	1 213 143	16 166	-	1 229 309	1 207 023
Variation de la juste valeur des placements	998 885	-	-	998 885	1 231 892
Rendement des polices d'assurance vie	85 248	-	-	85 248	25 948
Activités philanthropiques	-	88 410	-	88 410	76 600
Honoraires d'administration	-	636 454	(452 435)	184 019	178 435
	7 611 192	767 594	(452 435)	7 926 351	6 860 286
CHARGES					
Aides financières	2 380 107	-	-	2 380 107	2 161 897
Honoraires d'administration des fonds	452 435	-	(452 435)	-	-
Coût des polices d'assurance vie	97 225	-	-	97 225	95 513
Activités philanthropiques	-	94 587	-	94 587	93 508
Frais d'administration (annexe C)	-	701 881	-	701 881	588 267
	2 929 767	796 468	(452 435)	3 273 800	2 939 185
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 681 425	(28 874)	-	4 652 551	3 921 101
ACTIF NET, début de l'exercice	43 397 007	295 377	-	43 692 384	39 771 283
ACTIF NET, fin de l'exercice	48 078 432 \$	266 503 \$	- \$	48 344 935 \$	43 692 384 \$

Fondation Québec Philanthrope

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2016

2015

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	4 652 551 \$	3 921 101 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 052	2 645
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	9 910
Dons reçus en placements	(500 561)	(891 155)
Dons afférents aux polices d'assurance vie	(83 319)	(32 551)
Rendement des polices d'assurance vie	(85 248)	(25 948)
Coût des polices d'assurance vie	85 390	39 745
Variation de la juste valeur des placements	(998 885)	(1 231 892)
	<u>3 070 980</u>	<u>1 791 855</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>1 254 330</u>	<u>(946 673)</u>
	<u>4 325 310</u>	<u>845 182</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(8 235 526)	(4 911 996)
Produit de la cession de placements	4 208 529	4 310 398
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 321)	(2 691)
	<u>(4 036 318)</u>	<u>(604 289)</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	288 992	240 893
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>1 273 199</u>	<u>1 032 306</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>1 562 191 \$</u>	<u>1 273 199 \$</u>

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés par des tiers à des fins de gestion.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses opérations.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds philanthropiques affectés

Les fonds philanthropiques affectés sont constitués du capital et de montants distribuables.

i) Capital

Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou pour une période déterminée.

ii) Montants distribuables

Les montants distribuables sont composés des revenus distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants en transit.

La politique relative à la détermination des revenus distribuables pour le capital prévoit que l'allocation des revenus de placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Revenus distribuables
- Capitalisation

Chaque année, le conseil d'administration confirme les montants virés au compte des revenus distribuables.

Les revenus distribuables sont déterminés annuellement relativement à l'exercice précédent selon un taux-cible établi par la Fondation, soit 3,5 % pour 2016. Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des revenus distribuables au-delà du taux-cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique de distribution de la Fondation.

Les montants en transit comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les dons reçus aux fins de dotation sont inscrits à titre de produits dans le capital.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de dons en transit.

Les dons afférents aux activités de l'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé et présentés, net des frais de gestion afférents.

Les autres produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons

La Fondation comptabilise dans ses produits des promesses de dons qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée.

Dons de fournitures et de services

La Fondation reçoit de différents donateurs des dons de fournitures et de services. Ces dons ne sont pas inscrits aux livres.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, des dépôts à terme et des obligations qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui seront évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en réduction des produits de placements lorsqu'ils sont engagés.

Valeur de rachat des polices d'assurance vie

Les contrats d'assurance vie rachetables sont comptabilisés à la valeur de rachat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	Durée résiduelle
	du bail
Mobilier et équipement	3 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charge dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse.

3. ENCAISSE

L'encaisse inclut des dons reçus au cours des derniers jours de l'exercice, qui ont été investis dans les divers portefeuilles au début de l'exercice suivant.

4. CRÉANCES

	2016	2015
Dons à recevoir et autres	153 884 \$	1 377 864 \$
Taxes à la consommation	50 511	43 728
	204 395 \$	1 421 592 \$

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2016	2015
Encaisse	189 278 \$	120 791 \$
Obligations, taux variant de 2,35 % à 5,85 %, échéant entre mars 2018 et juin 2043	69 475	143 358
Obligation à taux progressif, échéant en février 2017	44 679	42 297
Fonds communs de placements	45 753 381	40 377 333
Actions d'une société privée	32 658	32 658
Actions de sociétés cotées en Bourse	330 053	176 644
	46 419 524	40 893 081
Portion échéant au cours du prochain exercice	44 679	24 293
	46 374 845 \$	40 868 788 \$

6. POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. La valeur de rachat de ces polices est de 213 228 \$ (2015 - 130 051 \$). Au 31 décembre 2016, le capital assuré totalise 7 157 348 \$ (2015 - 6 955 391 \$).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	9 321 \$	155 \$	9 166 \$
Mobilier et équipement	2 691	972	2 616
	12 012 \$	1 127 \$	10 885 \$

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2016	2015
Comptes fournisseurs et frais courus	23 720 \$	6 719 \$
Salaires et vacances courus	26 102	9 066
	49 822 \$	15 785 \$

9. FONDS SOUS GESTION

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 20 360 082 \$ (2015 - 19 548 088 \$) qui lui sont confiées par des organismes à mission philanthropique, notamment dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture.

10. ENGAGEMENT

Bail

La Fondation s'est engagée par bail jusqu'en octobre 2017 pour la location de locaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 21 772 \$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des placements dans des instruments d'emprunts.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses créances.

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

Fondation Québec Philanthrope

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2016

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions, des obligations et des fonds communs cotés en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Pour gérer ce risque, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

12. FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS

Au cours de l'exercice, les frais de gestion des placements totalisant 235 831 \$ (2015 - 262 999 \$) ont été comptabilisés en déduction des produits de placements.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fondation Québec Philanthrope

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2016

2015

A - FONDS PHILANTHROPIQUES AFFECTÉS

	Capital	Montants distribuables	Total	Total
PRODUITS				
Dons	4 560 470 \$	753 446 \$	5 313 916 \$	4 136 174 \$
Produits de placements (note 12)	1 201 641	11 502	1 213 143	1 178 188
Variation de la juste valeur des placements	973 517	25 368	998 885	1 231 892
Rendement des polices d'assurance vie	85 248	-	85 248	25 948
	6 820 876	790 316	7 611 192	6 572 202
CHARGES				
Aides financières	-	2 380 107	2 380 107	2 161 897
Honoraires d'administration des fonds	431 975	20 460	452 435	422 289
Coût des polices d'assurance vie	97 225	-	97 225	95 513
	529 200	2 400 567	2 929 767	2 679 699
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	6 291 676	(1 610 251)	4 681 425	3 892 503
ACTIF NET, début de l'exercice	39 960 338	3 436 669	43 397 007	39 504 504
Transferts internes	90 340	(90 340)	-	-
Distributions annuelles*	(1 621 649)	1 621 649	-	-
	38 429 029	4 967 978	43 397 007	39 504 504
ACTIF NET, fin de l'exercice	44 720 705 \$	3 357 727 \$	48 078 432 \$	43 397 007 \$

* Les distributions annuelles provenant du capital ont été établies à raison de 3,5 % de la valeur marchande du Fonds à la fin de l'exercice (2015 - 3,5 % de la valeur marchande du Fonds au début de l'exercice).

Fondation Québec Philanthrope

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2016

2015

B - CAPITAL

Le solde du capital se détaille comme suit :

Affectation permanente	42 931 104 \$	39 319 168 \$
Affectation pour une période déterminée	1 789 601	641 170
	44 720 705 \$	39 960 338 \$

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires, honoraires et charges sociales	489 987 \$	345 289 \$
Aménagement des locaux	2 455	-
Assurances	1 966	3 816
Fournitures de bureau et papeterie	14 263	18 366
Loyer	36 791	30 013
Publicité, promotion et frais de représentation	44 751	72 076
Services professionnels	104 178	98 686
Télécommunications	6 438	7 466
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	9 910
Amortissement des immobilisations corporelles	1 052	2 645
	701 881 \$	588 267 \$